

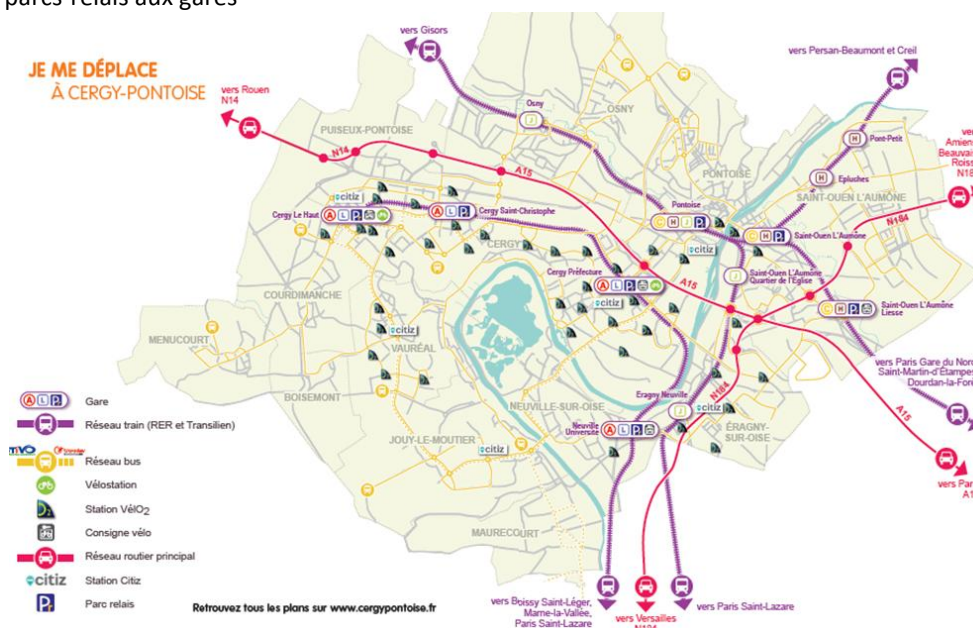
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Défi  Action 9.3 – Donner une information complète, multimodale, accessible à tous et développer le conseil en mobilité

1 DESCRIPTION DU PROJET

L'agglomération de Cergy-Pontoise œuvre depuis plusieurs années pour le développement d'une mobilité durable et veille à favoriser l'usage de solutions alternatives à la voiture individuelle en mettant à la disposition de ses habitants une « palette » de solutions de mobilité :

- Un réseau de bus urbain de 19 lignes
- 12 gares sur 5 lignes ferroviaires (RER A / RER C / Ligne L / Ligne H / Ligne J)
- Un service de vélo en libre-service offrant 360 vélos sur 43 stations (VÉLO2)
- Une Vélostation proposant de la réparation de vélo ainsi que de la location
- Du stationnement vélo sécurisé aux gares avec des consignes Véligo
- Un service d'autopartage, porté par la coopérative Citiz Idf Ouest
- Des parcs-relais aux gares



Malgré cette offre alternative, l'automobile occupe encore une part prépondérante (54 % - Enquête Mobilité Durable 2006) dans la répartition modale des déplacements de l'agglomération. Les résultats de l'Enquête Globale Transport de 2010 (STIF-OMNIL-DRIEA) confirment cette difficulté de report modal : bien que la part moyenne de la mobilité en voiture diminue en Île-de-France, l'usage de la voiture progresse encore en grande couronne.

Partant de ce constat, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et ses partenaires ont décidé d'appréhender la promotion des modes alternatifs de manière pro-active en lançant en septembre 2012 un challenge dédié aux automobilistes : « L'agгло sans mon auto » :

- Le concept : organiser une expérience test en ciblant un certain nombre d'automobilistes et en leur proposant un challenge, se passer de leur voiture pendant un mois entier !
- L'objectif : démontrer, preuve à l'appui, que l'offre de transport alternative est souvent écartée par méconnaissance des automobilistes, et plus globalement développer une action de valorisation de l'offre de mobilité alternative à la voiture

Les modalités d'organisation de cette opération sont les suivantes :

- La mise à disposition d'un « kit mobilité » : chaque participant se voit offrir un kit composé d'un forfait Navigo mensuel, d'un abonnement mensuel Vélo2, d'un prêt d'un vélo à assistance électrique et/ou pliant à la Vélostation, d'un accès gratuit au service d'autopartage Citiz, d'un accès aux consignes Véligo ou encore à des séances de perfectionnement de vélo en milieu urbain ou de réparation de vélos
- Un conseil en mobilité personnalisé : Un entretien individuel organisé en amont de l'opération permet d'étudier les solutions alternatives adaptées aux besoins de chaque participant. Un accompagnement durant toute la durée de l'opération est ensuite dispensé par deux conseillers en mobilité affectés spécialement à l'opération.
- Une évaluation du report modal : chaque participant se voit délivrer à la fin de l'opération un bilan personnalisé permettant d'évaluer l'impact du report modal (évolution des émissions de CO₂, du budget mobilité et du temps de parcours).
- La mise en place d'une plateforme d'échange (groupe Facebook) entre les participants, les organisateurs, les partenaires et les conseillers mobilité. Enrichis par les participants pour relayer leurs impressions, poser des questions, alerter sur des dysfonctionnements, échanger sur les bonnes pratiques et poster des photos, cet outil a favorisé l'émergence d'un esprit de groupe autour de l'opération.
- Récompense : la CA de Cergy-Pontoise et ses partenaires offrent un lot à chaque participant à l'issue de l'opération (allant du vélo à assistance électrique, au Passe Navigo annuel, à l'abonnement au service d'autopartage, etc.)
- Coût : Le coût de cette opération est d'environ 30 000 € TTC par édition, répartis comme suit :
 - communication : 5 000 € pour le recrutement / 5 000 € pour le suivi vidéo
 - conseil en mobilité et accompagnement des participants : 10 000 €
 - mise à disposition du kit mobilité : 6 000 €
 - récompenses : 2 000 €

Les deux premières éditions avaient une vocation expérimentale, ce qui explique le faible nombre de participants (6 en 2012 puis 4 en 2013). Depuis, le choix a été fait d'offrir cette possibilité de testing à un plus grand nombre de personnes, l'édition 2014 ayant ainsi réuni 50 participants et celle de 2015 30 participants.

2 LES ACTEURS DU PROJET

Le projet a été initié par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et ses partenaires mobilité locaux (La STIVO, la coopérative d'autopartage Citiz IdF-Ouest, Vinci Park, Cyclocity/JC Decaux, Vélo Services, Freemoos/Cyclauto, Ecolocomotion). L'opération est par ailleurs soutenue par la Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME, la SNCF, Décathlon et le PNR du Vexin.

3 VIE ET SUITES DU PROJET

Un questionnaire a été réalisé en septembre 2015 auprès des 50 participants de l'édition 2014, afin de juger de l'évolution des pratiques de déplacements dans le temps. Il a ainsi été constaté, un an après la fin de l'opération, que 70 % des participants utilisent plus qu'avant les modes alternatifs et près de 50 % les utilisent désormais majoritairement (en comparaison avec la voiture individuelle). Trois raisons sont évoquées par les participants : une diminution de l'impact environnemental, un gain financier et un stress moins important. Autre chiffre encourageant : 100 % des participants à cette opération recommanderaient celle-ci à un proche ! A noter également que deux participants ont revendu leur voiture suite à l'opération.

4 CONTACT

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Mathieu LORANS

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info